



FarmFrites, 2ème fournisseur International de McDonald's Maroc à obtenir le label Halal IMANOR.

Après la viande rouge et le pain, les frites de McDonald's Maroc viennent d'obtenir le Label Halal de l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR). Le fournisseur Egyptien de McDonald's Maroc en Frites fait désormais partie du club des entreprises ayant opté pour l'adoption de la norme Halal marocaine NM 08.0.800.

En plus de la certification HALAL délivrée par la Mosquée Al-Azhar El-Sharif du Caire, FarmFrites obtient donc le label halal Imanor devenant ainsi le deuxième fournisseur international de la chaîne à le détenir. Cette nouvelle certification lui a été attribuée en Mai 2015 par l'Institut Marocain de Normalisation, IMANOR, établissement public soumis à la tutelle du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Pour Monsieur Walid El Hennawy Directeur Général de FarmFrites Egypte, «Cela fait onze années que nous collaborons avec McDonald's Maroc, et cette certification est une nouvelle attestation officielle de notre respect des standards rigoureux exigés par McDonald's Maroc depuis le début de notre partenariat en Mars 2004.

En Egypte, le processus de transformation de nos pommes-de-terre bénéficie déjà de la certification Halal délivrée par la Mosquée Al-Azhar El-Sharif du Caire. Mais c'est une fierté pour nous d'obtenir la certification Halal Marocaine d'IMANOR. D'autant plus que cet institut bénéficie depuis peu de la reconnaissance internationale JAKIM Malaisie, une instance reconnue pour être une référence dans le monde musulman dans le domaine du Halal.

Ainsi, les clients de McDonald's Maroc ont toutes les garanties que nous respectons bien les critères de qualité, d'hygiène et de normes islamiques qu'ils exigent de nous. Nous sommes heureux de pouvoir prouver encore une fois que nous répondons à ces attentes par l'excellence ».



Abdellah BNIAICHE, Vice Président en charge de la chaîne d'approvisionnement au sein de McDonald's Maroc, estime pour sa part que : «C'est aussi une satisfaction pour nous de voir le sérieux de notre fournisseur en Frites reconnu par le système marocain de labellisation Halal. Ainsi, nos clients peuvent s'assurer que leurs Frites sont non seulement des produits de qualité supérieure, mais aussi 100% HALAL. C'est un pas de plus dans le chantier de labellisation de tous nos fournisseurs. Ce processus, entrepris conjointement avec IMANOR, organisme public national chargé notamment d'attester et de certifier les produits HALAL, a débuté en 2014 par la labellisation HALAL de notre fournisseur en viandes rouge en Espagne. Une labellisation qui a permis à McDonald's de devenir le premier opérateur au Maroc à disposer d'une double certification HALAL de ses viandes rouges. Le processus s'est enchaîné avec la labélisation Halal de notre boulangerie marocaine, Maroc Buns Industries. Aujourd'hui, c'est au tour de notre fournisseur en frites d'obtenir sa certification.

Depuis le début de notre activité et conformément au respect de la réglementation nationale concernant le HALAL et à notre devoir envers notre clientèle, nos produits ont toujours été HALAL et cela sous le contrôle des mosquées et organismes accrédités dans le pays d'origine. Dorénavant, notre objectif c'est que toutes les filières fournissant les ingrédients servis dans nos restaurants McDonald's Maroc puissent obtenir la certification HALAL marocaine, en plus de celle délivrée par les autorités religieuses des pays d'origine. Dans notre quête continue de transparence et d'excellence, nous avons vu avec le lancement par l'Institut Marocain de Normalisation en 2012 du label Halal Maroc, une opportunité de collaboration pour faire bénéficier nos clients d'un Label National aujourd'hui de réputation internationale, une assurance émanant d'une instance officielle marocaine sur la qualité de nos produits et leur conformité HALAL. Nous comptons mener cette démarche jusqu'au bout, et la généraliser à tous nos fournisseurs, selon une feuille de route mise en place de concert avec IMANOR ».

La certification HALAL d'IMANOR s'ajoute à la reconnaissance d'autres établissements de renommée, obtenues au fil des années par Fam Frites, comme la certification HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) qui implique une démarche stricte dans l'analyse des dangers et la maîtrise des points critiques à tous les niveaux. FarmFrites se prête aussi régulièrement à



des audits, menés par des organes qualifiés d'envergure mondiale, qui lui ont permis d'obtenir la certification HALAL EOS, décernée par l'Organisation Egyptienne de la Standardisation et de la Qualité, adossée au Ministère du Commerce et de l'Industrie. FarmFrites a aussi obtenu une série de reconnaissances ISO, dont la certification 14001 qui atteste du respect de l'environnement, la norme 22000, qui reconnaît « la mise en place d'un système de gestion de la sécurité alimentaire », ou encore le label Qualité ISO 9001.

De plus, le label HALAL délivré par IMANOR est autant une manifestation du respect des principes du HALAL tout au long de la chaîne, évalué par un auditeur technique qualifié et un expert en affaires islamiques délégué par le Conseil Supérieur des Oulémas du Maroc, qu'une preuve de qualité, puisque l'hygiène et la sécurité alimentaire sont des exigences sur lesquelles IMANOR est intransigeant.

Ainsi, avant d'obtenir le label HALAL marocain, tous les aspects de la production de FarmFrites ont été passés sous la loupe des auditeurs d'IMANOR, des matières premières aux méthodes en vigueur dans la préparation des pommes de terre. En effet, l'Institut Marocain de Normalisation est très vigilant quant à l'utilisation du moindre produit, de la moindre technique, dont la conformité HALAL porterait à interprétation.

C'est d'ailleurs cette rigueur dans la méthode qui a permis à IMANOR d'obtenir une reconnaissance internationale, dont tout récemment celle de l'autorité Malaisienne chargée des affaires islamiques (JAKIM). Pour rappel, la Malaisie est l'un des marchés les plus pointilleux, mais aussi les plus florissant, en termes de HALAL.